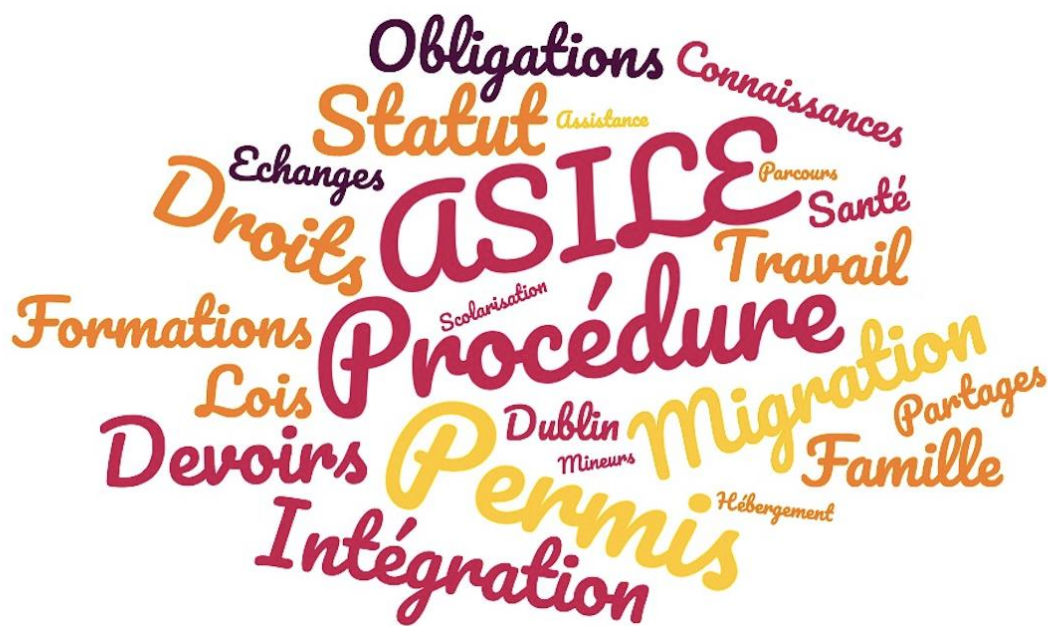


**Le CSP - Neuchâtel vous propose
sa toute nouvelle journée de formation sur**

LE DOMAINE DE L'ASILE EN SUISSE



**suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale
sur l'asile le 1^{er} mars 2019**

Constat

En dépit de sa présence médiatique parfois très importante, le domaine de l'asile en Suisse reste méconnu du grand public.

- Qui sont les requérant·e·s d'asile ?
- D'où viennent-ils/elles ?
- Pourquoi ont-ils/elles quitté leur pays ?
- Quel est leur statut et les types de permis existants (permis N, permis F, permis F réfugié·e, permis B réfugié·e, permis B humanitaire) ?
- Quels sont leurs droits et leurs obligations ?
- Qu'est-ce qu'une procédure d'asile ? Quelles sont les conditions pour obtenir l'asile ?
- Peuvent-ils/elles travailler, se former, aller à l'école, voyager, faire venir leur famille ?
- De quels types de soutien social, financier et juridique bénéficient-ils/elles ?

Au-delà du cadre légal et des chiffres, des individus et des familles sont concernés. Leur statut a des implications sur leur vie quotidienne et sur la manière dont ils s'inscrivent dans les divers aspects de la société suisse, comme le travail, l'école, la santé.

Pour en savoir plus sur le domaine de l'asile, le cours propose de traiter du cadre général et de la réglementation légale, en particulier des importantes révisions de la Loi sur l'asile entrées en vigueur au 1^{er} mars 2019, d'expliquer le déroulement d'une procédure, de présenter les différents acteurs et actrices en lien avec le domaine de l'asile, ainsi que d'aborder les réalités quotidiennes des requérant·e·s.

Public cible

Tout public, jeune ou adulte, intéressé et/ou en contact avec des personnes liées à la procédure d'asile.

Prochaine date

La prochaine journée de formation se déroulera le vendredi **26 novembre 2021**. L'ouverture des inscriptions et les modalités pratiques seront communiquées à la fin de l'été 2021, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Intervenantes

Les intervenantes sont spécialisées depuis de nombreuses années dans l'accompagnement juridique de personnes relevant du domaine de l'asile. Elles travaillent en étroite collaboration sur les dossiers suivis au Centre social protestant (CSP) de Neuchâtel et offrent, au vu de leur parcours respectif, une prise en charge complémentaire.

Mélanie Müller, juriste, responsable du secteur "Migration" du CSP de Neuchâtel et conseillère en procédure d'asile.

Aurélie Planas, avocate, conseillère en procédure d'asile au CSP à Neuchâtel.